

## **LES CENTRES DE TRI DU QUÉBEC DOIVENT ÊTRE SOUTENUS**

**Karel Ménard**

*L'auteur est directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets*

Les centres de tri de matières recyclables vivent depuis plusieurs semaines une véritable crise. Certains considèrent maintenant l'option d'enfouir les matières recyclables qu'ils ont récupérées, d'autres envisagent carrément de fermer leurs portes.

La raison de tout ça? La baisse mondiale de la demande des matières récupérées entraînant ainsi la chute drastique des prix offerts.

D'aucuns blâment toutefois des centres de tri d'être quelque peu responsables de leurs propres malheurs. En effet, certains leur reprochent notamment d'avoir répondu à des appels d'offres avec des soumissions trop basses afin de s'accaparer de nouvelles parts de marché, ou encore, d'avoir misé presque uniquement sur l'exportation de leurs matières dans les pays émergents et ce, sans vraiment y avoir mis de la valeur ajoutée.

Si ces arguments ne sont pas tous sans fondement, ils n'expliquent toutefois pas, à eux seuls, l'état de la situation que nous connaissons aujourd'hui. Qui plus est, aucun organisme public n'a non plus levé de drapeau jaune lorsque ces pratiques étaient largement utilisées.

Ce n'est pas le temps non plus de trouver des coupables ou des raisons de ne pas agir. La vraie question que nous devons nous poser est: Pouvons-nous nous permettre de laisser fermer des centres de tri? La réponse est sans appel et c'est non.

Nous ne pouvons nous permettre de revenir vingt années en arrière alors que tant d'efforts, de moyens et d'énergie ont été déployés afin de doter chaque foyer québécois d'un bac de récupération. Pire, ce n'est pas tant le bac que nous abandonnerions, mais bien la confiance et la fidélité du citoyen acquises au cours de ces dernières années. Le succès de la récupération débute à sa source, dans nos maisons.

Venir en aide aux centres de tri, oui, mais comment? Nous parlons ici de quelques semaines avant que cette crise ne connaisse véritablement de dénouement malheureux. Une aide d'urgence du gouvernement n'est pas à écarter pour l'instant et cela devrait être une des questions à laquelle le comité d'experts formé par la ministre Beauchamp devra répondre d'ici une quinzaine de jours.

Ce à quoi nous devrions nous attarder cependant, est le choix de solutions s'appliquant à l'ensemble du secteur de la récupération et du recyclage au Québec. Il faut de plus éviter de tomber dans le piège des solutions certes séduisantes, mais adaptées uniquement à des besoins ciblés.

### **Le financement de la crise et au-delà**

Nous avons tous une responsabilité à jouer quant au règlement de cette crise dans l'industrie de la récupération. Elle concerne tant les citoyens, les pouvoirs publics que les producteurs de biens de consommation. Il faut aussi finalement admettre que la saine gestion de nos matières résiduelles comporte également des coûts. Coûts que nous devons cesser de comparer à ceux

de l'élimination qui eux, n'incluent pas les coûts des impacts sociaux, environnementaux et même économiques découlant de cette pratique.

La première mesure à mettre en place rapidement serait de faire passer la redevance à l'élimination de 10 à 40 dollars la tonne métrique. Cette redevance, payée par tous (industrie, commerces...), n'est redistribuée qu'aux municipalités seules qui s'en retrouvent ainsi financièrement favorisées. Cette mesure simple aurait pour double avantage de réduire substantiellement les quantités acheminées à l'élimination tout en offrant au monde municipal des fonds pour supporter leurs centres de tri dans des temps difficiles comme ceux que nous connaissons aujourd'hui.

Une autre mesure serait de hausser la contribution de l'industrie dans le financement des activités reliées à la collecte sélective municipale. Le monde municipal n'a aucun droit de regard sur les quantités et la nature des produits mis en circulation par l'industrie des imprimés, des contenants et des emballages, pourtant, les municipalités ont la responsabilité d'en assumer la collecte et le traitement une fois leur vie utile terminée.

### **Développer véritablement l'industrie du recyclage au Québec**

Au cours des dernières années, nous avons d'abord et avant tout considéré les quantités que nous récupérons sans vraiment nous soucier de ce qu'il advenait des matières une fois passées les portes des centres de tri. Cela nous permettait d'afficher de belles statistiques qui nous procuraient le sentiment du devoir accompli, ou en voie de l'être. Cette approche doit maintenant cesser et nous devrions mettre davantage l'emphase sur l'aspect qualitatif de nos activités de récupération.

Pour cela, plusieurs actions peuvent être prises à court terme. Tout d'abord, il serait bon d'uniformiser la collecte sélective à travers la province; qu'un Matanais puisse mettre exactement la même chose dans son bac qu'une Trifluvienne. Accompagnée d'une campagne de sensibilisation nationale, cette mesure contribuerait à augmenter à la source la qualité des matières récupérées tout en dissipant la confusion entourant ce qu'il est recommandé de mettre dans notre bac de recyclage.

L'on pourrait également retirer certains irritants que l'on retrouve sur les convoyeurs des centres de tri. Les sacs de plastique à usage unique devraient être carrément retirés de la circulation. Leur gestion est une source de maux de tête pour les centres de tri et ils n'offrent qu'une faible –sinon nulle- valeur de revente. Notre Société des alcools du Québec pourrait également enfin se décider à instaurer une consigne sur ses bouteilles de vins et spiritueux et gérer leur recyclage en les acheminant directement chez les recycleurs par sa propre flotte de camions. Retirer ainsi ces bouteilles de verre diminuerait les risques de contamination des autres matières que l'on retrouve dans les centres de tri tout en diminuant les risques de bris d'équipement ou de blessures. Leur taux de récupération n'en serait également que plus élevé.

Des investissements devraient être aussi réalisés dans les centres de tri afin d'optimiser les opérations de tri et de ségrégation des matières. Une telle initiative, jumelée à une campagne de sensibilisation pour augmenter à la source la qualité des matières récupérées, permettrait de hausser la valeur ajoutée des matières à être recyclées.

Et, pour fermer la boucle, reste peut-être l'aspect le plus important de tous: développer ici, au Québec, une véritable industrie du recyclage. Actuellement, nulle entreprise n'est tenue d'inclure un pourcentage de matière recyclée dans les biens qu'elle produit ou distribue; que ce soit les journaux, les bottins de téléphone ou encore certains contenants de plastique ou de verre. Utilisons les outils que la Loi sur la qualité de l'environnement nous fournit déjà à cette fin

et peut-être serons-nous moins dépendants des fluctuations du marché international des matières récupérées.

Enfin, la véritable question qui se pose à nous n'est pas de savoir si nous devons agir, mais bien de savoir comment nous devons agir face à cette crise. Nous pouvons certes passer au travers sans trop de mal en injectant des fonds publics. Toutefois, cela ne nous épargnera pas des effets d'une prochaine crise similaire s'il devait y en avoir une.